





Antenne de Pithiviers

Place Camille Claudel
BP 254
45302 PITHIVIERS CEDEX

SERVICE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
A LA PROTECTION DES MAJEURS

 02 38 34 58 79
 sec-pithiviers@udaf45.fr

SERVICE
ESPACE RESSOURCE LOGEMENT

 02 38 34 47 57
 secretariat-logement@udaf45.fr

Nos associations adhérentes



PROTECTION JUDICIAIRE DES MAJEURS

SOUTIEN PERSONNALISE
QUOTIDIEN **CURATELLE**
PATRIMOINE
DROITS **TUTELLE** **BUDGET**

ESPACE RESSOURCE LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT **BUDGET**
INFORMATION **ORIENTATION** **DROITS**
LOGEMENT **DÉMARCHES**



UNION
DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES DU LOIRET



Union Départementale des Associations Familiales

Association Loi 1901, créée par l'ordonnance du 3 mars 1945, l'Union Départementale des Associations Familiales du Loiret a pour mission de représenter l'ensemble des familles françaises et étrangères résidant dans le département.



Antenne de Pithiviers

PROTECTION JUDICIAIRE DES MAJEURS

Toute personne majeure « dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales et/ou de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté peut bénéficier d'une mesure de protection juridique ».

Une mesure de protection peut être sollicitée par la personne elle-même auprès du Juge des tutelles, ou par un professionnel auprès du Procureur de la république.

Dans tous les cas, il est requis un certificat médical d'un médecin inscrit sur la liste du Procureur.

➤ Les régimes de protection

➤ Sauvegarde de justice : mandat spécial sur une durée limitée, avec des missions spécifiques confiées par le juge.

➤ Curatelle simple : le majeur continue de gérer ses revenus et de faire seul tous les actes d'administration. L'assistance de son curateur s'impose seulement dans les actes de disposition, c'est-à-dire touchant à son patrimoine.

➤ Curatelle Renforcée : le curateur assure la gestion des revenus du majeur et l'assiste dans tous les actes de disposition.

➤ Tutelle : mandat en vue de représenter le majeur dans tous les actes de la vie civile. Le tuteur gère ainsi l'ensemble des revenus du majeur, ainsi que l'ensemble de son patrimoine. Pour les actes de disposition, il doit requérir l'autorisation du Juge des Tutelles.

ESPACE RESSOURCE LOGEMENT

La « Plateforme Logement » de l'U.D.A.F. de Pithiviers dispose de deux permanences d'accueil :

**Mercredi et Jeudi
de 14h à 17h
Centre Camille Claudel
à Pithiviers**

➤ Appuis individualisés

➤ *Accompagnement personnalisé lié au logement de 3 à 6 mois renouvelables :*

- ↳ Recherche de logement
- ↳ Installation et appropriation du logement
- ↳ Restauration de la solvabilité et de la situation personnelle
- ↳ Médiation et prévention des risques locatifs



➤ Actions collectives

➤ *Réunions d'informations collectives liées au logement et/ou aux prestations du service.*

➤ *Ateliers thématiques partenariaux :*

« Recherche et installation dans un logement »,
« Bien vivre dans son logement » .